

Informations de base	
2020/2260(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Une stratégie «De la ferme à la table» pour un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement Subject 3.10.01.02 Développement rural, Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) 3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité 3.70.20 Développement durable 4.20 Santé publique 4.60.04.04 Sécurité alimentaire	

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission conjointe à fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI	Environnement, climat et sécurité alimentaire	HAZEKAMP Anja (GUE/NGL)	11/12/2020
	AGRI	Agriculture et développement rural		
			Rapporteur(e) fictif/fictive AGUILERA Clara (S&D) MÜLLER Ulrike (Renew) WIENER Sarah (Greens/EFA) AGUILAR Mazaly (ECR) MÉLIN Joëlle (ID) SARDONE Silvia (ID)	
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	DEVE	Développement	BITEAU Benoît (Greens/EFA)	18/01/2021
	INTA	Commerce international (Commission associée)	DE CASTRO Paolo (S&D)	19/11/2020
	IMCO	Marché intérieur et protection des consommateurs	GRUFFAT Claude (Greens/EFA)	15/06/2020
	PECH	Pêche	BILBAO BARANDICA Izaskun (Renew)	12/06/2020

Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
	Santé et sécurité alimentaire	KYRIAKIDES Stella

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
17/12/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
17/12/2020	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
17/12/2020	Annonce en plénière de la saisine d'une commission jointe		
10/09/2021	Vote en commission		
30/09/2021	Dépôt du rapport de la commission	A9-0271/2021	Résumé
18/10/2021	Débat en plénière	CRE link	
20/10/2021	Décision du Parlement	T9-0425/2021	Résumé

Informations techniques	
Référence de la procédure	2020/2260(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 57_o Règlement du Parlement EP 59
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CJ14/9/04852

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE662.094	17/12/2020	
Amendements déposés en commission		PE663.259	18/01/2021	
Amendements déposés en commission		PE680.865	04/02/2021	
Amendements déposés en commission		PE680.919	18/02/2021	
Amendements déposés en commission		PE680.920	18/02/2021	
Amendements déposés en commission		PE680.918	18/02/2021	
Amendements déposés en commission		PE681.105	18/02/2021	
Amendements déposés en commission		PE681.096	25/02/2021	
Amendements déposés en commission		PE680.937	04/03/2021	
Avis de la commission	INTA	PE663.077	24/03/2021	
Avis de la commission	IMCO	PE661.894	16/04/2021	

Avis de la commission	DEVE	PE663.298	23/04/2021	
Avis de la commission	PECH	PE662.054	28/04/2021	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0271/2021	30/09/2021	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0425/2021	20/10/2021	Résumé

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Autres membres

Nom	Date	Représentant(e)s d'intérêts
DE MEO Salvatore	20/04/2021	Federchimica

Une stratégie «De la ferme à la table» pour un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement

2020/2260(INI) - 30/09/2021 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire et la commission de l'agriculture et du développement rural ont adopté conjointement un rapport d'initiative de Anja HAZEKAMP (GUE/NGL, NL) et Herbert DORFMANN (PPE, IT) sur une stratégie de la ferme à la table pour un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement.

Le 20 mai 2020, la Commission a publié la stratégie de la ferme à la table pour un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement, ainsi que la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 dans le cadre de son pacte vert pour l'Europe.

Nécessité d'agir

Le système alimentaire européen a joué **un rôle crucial pendant la pandémie de COVID-19**, démontrant sa résilience avec les agriculteurs et leurs coopératives ou organisations de producteurs, les travailleurs employés tout au long de la chaîne de valeur alimentaire, les transformateurs, les distributeurs et les détaillants travaillant ensemble dans des conditions difficiles.

Bien que le marché intérieur et le système agricole de l'UE aient largement et rapidement surmonté les interruptions d'approvisionnement lors de la crise du COVID-19, la situation a révélé certaines **vulnérabilités dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire complexes**, démontrant la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire à long terme, la résilience et les chaînes d'approvisionnement courtes.

Le rapport a souligné la nécessité d'un **changement politique et législatif urgent et audacieux** pour améliorer la durabilité du système alimentaire actuel. Il a également appelé à un dialogue structuré entre le Parlement, les États membres et tous les acteurs du système alimentaire, y compris les citoyens, afin de saisir toutes les opportunités offertes par cette stratégie et de discuter des lacunes, des opportunités et des défis dans le développement et la mise en œuvre d'une politique alimentaire commune globale de l'UE.

Les députés ont salué la proposition de la Commission d'élaborer un **plan d'urgence pour garantir l'approvisionnement et la sécurité alimentaires** afin de coordonner une réponse européenne commune aux crises affectant les systèmes alimentaires. Ils ont insisté sur le fait qu'une approche préventive est nécessaire pour éviter les mouvements de panique et les réactions excessives des personnes, des entreprises ou des États membres. Ils ont exhorté la Commission à considérer les questions de **stocks alimentaires stratégiques** de la même manière qu'elle le fait pour les stocks stratégiques de pétrole dans l'UE.

Selon le rapport, les États membres devraient bénéficier d'une plus grande flexibilité pour **différencier les taux de TVA** sur les aliments ayant des impacts différents sur la santé et l'environnement, et leur permettre de choisir un taux de TVA nul pour les produits alimentaires sains et durables tels que les fruits et légumes et un taux de TVA plus élevé sur les aliments malsains et ceux qui ont une forte empreinte environnementale.

Améliorer l'accès à l'agriculture

Le rapport a souligné l'importance du **financement de l'UE pour la recherche et l'innovation**, en particulier pour les PME et les petits exploitants, en tant que moteurs essentiels pour accélérer la transition vers un système alimentaire européen plus durable, productif et inclusif. Il a souligné que l'introduction de nouvelles technologies et techniques d'agriculture intelligente, y compris la numérisation et les systèmes de culture protégés, peut être bénéfique pour améliorer l'efficacité.

En outre, les députés ont souligné le rôle clé que les **jeunes agriculteurs** auront dans l'accomplissement de la transition vers une agriculture durable et dans la réalisation des objectifs de la stratégie. En ce qui concerne la question de la **concentration des terres agricoles** et de l'accaparement des terres dans l'UE, les députés ont appelé la Commission et les États membres, ainsi que les administrations régionales et locales, à mettre un terme à ces pratiques afin de soutenir les jeunes agriculteurs et de faciliter leur entrée dans l'agriculture.

Promouvoir la transition mondiale

Les députés ont demandé à la Commission et aux États membres de :

- veiller à ce que tous les produits destinés à l'alimentation humaine et animale **importés dans l'UE** soient pleinement conformes à la législation européenne pertinente et aux normes élevées de l'Union;

- maintenir une **approche globale**, car la mise en œuvre de certains objectifs de la stratégie «de la ferme à la table» dans l'UE ne doit pas conduire à la délocalisation de certaines parties de la production agricole vers d'autres régions dont les normes sont inférieures à celles de l'UE.

Enfin, les députés se sont félicités de l'engagement de la Commission de promouvoir l'élimination progressive, à l'échelle mondiale, des **pesticides** qui ne sont plus autorisés dans l'UE et de veiller à ce que les pesticides dangereux dont l'utilisation est interdite dans l'UE conformément à la législation pertinente ne soient pas exportés en dehors de l'UE. Ils ont également estimé que l'UE devait **soutenir les pays en développement** pour les aider à réduire l'utilisation imprudente des pesticides et promouvoir d'autres méthodes de protection des plantes et des ressources halieutiques.

Une stratégie «De la ferme à la table» pour un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement

2020/2260(INI) - 20/10/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 452 voix pour, 179 contre et 76 abstentions, une résolution sur une stratégie «De la ferme à la table» pour un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement.

Le Parlement a salué les ambitions de la stratégie «De la ferme à la table» en tant qu'étape importante pour parvenir à un système alimentaire durable, équitable, sain, respectueux des animaux, plus régional, diversifié et résilient, qui est essentiel à la réalisation des objectifs fixés dans le pacte vert pour l'Europe et dans les objectifs de développement durable (ODD). Il a encouragé la Commission à traduire la stratégie en **actions législatives et non législatives concrètes**, assorties des mécanismes de soutien financier adéquats pour la transition.

Nécessité d'agir

Les députés ont salué l'annonce d'une proposition de **cadre législatif pour des systèmes alimentaires durables** s'appuyant sur des données transparentes et tenant compte des dernières connaissances scientifiques en la matière. Ils ont invité la Commission à utiliser cette proposition pour définir une politique alimentaire commune globale, équilibrée, intégrée, durable sur le plan environnemental, social et économique. Cette proposition devrait prendre pleinement en considération le **bien-être des animaux de ferme**, en tant qu'aspect fondamental de la durabilité alimentaire.

Le Parlement a également soutenu l'élaboration de **plans stratégiques en matière de politique alimentaire**, soulignant la nécessité d'une nouvelle approche transversale de la gouvernance pour assurer la cohérence entre les politiques agricoles et alimentaires de l'Union et celles qui les influencent, comme les politiques en matière de commerce, d'énergie, de concurrence et de climat. Il a également salué la proposition de la Commission d'élaborer un **plan d'urgence** pour garantir l'approvisionnement et la sécurité alimentaires afin de coordonner une réponse européenne commune face aux crises qui touchent les systèmes alimentaires.

Bâtir une filière alimentaire pour les citoyens, les travailleurs, les producteurs, les distributeurs et l'environnement

Le Parlement a réclamé des mesures visant à **promouvoir l'agriculture durable, réduire l'utilisation des pesticides, protéger et restaurer les écosystèmes des sols**, afin de favoriser la reconstitution des espèces et des habitats protégés par les directives relatives à la nature, y compris les pollinisateurs et leurs habitats.

Selon les députés, le cadre réglementaire en matière d'autorisation des pesticides devrait encourager l'innovation et la recherche permettant la mise au point de **produits phytosanitaires de meilleure qualité et plus sûrs** ainsi que d'alternatives à ces produits. Les députés ont insisté pour que chaque État membre établisse des objectifs de réduction solides assortis d'échéances dans le cadre de leurs plans stratégiques relevant de la PAC, avec l'ambition de **réduire à zéro les émissions agricoles** dans les sols, les eaux souterraines, les eaux de surface et l'air.

La résistance aux antimicrobiens constitue une menace sanitaire transnationale et transfrontalière qui demande une action coordonnée de l'Union. Les députés ont insisté sur la nécessité de **réduire encore davantage l'utilisation des antibiotiques**, y compris dans la production alimentaire. Ils ont accueilli favorablement le projet de la Commission de réduire de 50% les ventes globales d'antimicrobiens destinés aux animaux d'élevage et à l'aquaculture d'ici à 2030.

Alimentation plus saine

Le Parlement a invité la Commission à veiller à la mise au point d'un **système harmonisé et obligatoire d'étiquetage nutritionnel européen sur la face avant des emballages**, fondé sur des données scientifiques solides et indépendantes et permettant une compréhension aisée de la part des consommateurs, dont l'accès serait ouvert à tous les opérateurs du marché. Pour faciliter la comparaison entre les produits, ce système devrait comporter un élément d'interprétation apportant des informations transparentes, comparables et harmonisées sur les produits et se fonder sur des quantités de référence uniformes.

Selon la résolution, les États membres devraient bénéficier d'une plus grande flexibilité pour **différencier les taux de TVA** sur les denrées alimentaires selon leur impact sur la santé et l'environnement et leur permettre d'opter pour un taux de TVA nul pour les produits alimentaires sains et durables tels que les fruits et légumes, et d'imposer un taux de TVA plus élevé pour les produits mauvais pour la santé et les denrées ayant une empreinte environnementale élevée.

Le Parlement a également préconisé d'améliorer la **politique européenne de promotion des produits agricoles et des denrées alimentaires** en mettant l'accent sur les labels de qualité européens, par exemple le label biologique et les indications géographiques de l'Union, sur les chaînes d'approvisionnement courtes, locales et régionales, sur une nutrition et un mode de vie sains, et sur la promotion d'une consommation accrue de fruits et de légumes et moindre de sucre, de sel et de graisses, dans le cadre d'une alimentation variée et équilibrée pour réduire les taux d'obésité.

Rendre la transition possible

La résolution a souligné l'importance du financement de l'UE pour la recherche et l'innovation, en particulier pour les PME et les petits exploitants, en tant que moteurs essentiels pour accélérer la transition vers un système alimentaire européen plus durable, productif et inclusif. Il a souligné que l'introduction de nouvelles technologies et techniques d'agriculture intelligente, y compris la numérisation et les systèmes de culture protégés, peut être bénéfique pour améliorer l'efficacité.

En outre, les députés ont souligné le rôle clé que les jeunes agriculteurs auront dans l'accomplissement de la transition vers une agriculture durable et dans la réalisation des objectifs de la stratégie.

Promouvoir la transition mondiale

Les députés ont demandé à la Commission et aux États membres de :

- veiller à ce que tous les produits destinés à l'alimentation humaine et animale importés dans l'UE soient pleinement conformes à la législation européenne pertinente et aux normes élevées de l'Union;
- maintenir une approche globale, car la mise en œuvre de certains objectifs de la stratégie «de la ferme à la table» dans l'UE ne doit pas conduire à la délocalisation de certaines parties de la production agricole vers d'autres régions dont les normes sont inférieures à celles de l'UE.